

PROCÉDURES

LOCAL DE RÉCUPÉRATION & RÉGÉNÉRATION D'EXCELLENCE SPORTIVE QUÉBEC-LÉVIS

DROITS D'ACCÈS

L'athlète doit être identifié Relève-Élite ou Excellence. Il peut être utilisateur de la salle d'excellence du PEPS, ou non.

** Pour vérifier votre niveau d'identification, veuillez communiquer avec votre fédération sportive provinciale respective.*

ACCÈS À LA SALLE

ATHLÈTE IDENTIFIÉ, UTILISATEUR DE LA SALLE D'EXCELLENCE :

_ Accès à l'ascenseur via son préparateur physique ESQL

ou

_ Demande de carte d'ascenseur **et clé** au comptoir de réception de la salle d'entraînement :

** L'employé du SAS vérifie l'éligibilité de l'athlète*

** L'employé du SAS remet une carte d'ascenseur et la clé du local en échange d'une carte d'identité*

** L'athlète doit signer le formulaire de responsabilité du matériel et des lieux*

Veillez noter que le local est sous surveillance vidéo

QUESTIONS : KGALLANT@ESQL.CA

MERCI À NOS PARTENAIRES

